



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLÈGE TERRITOIRES

IGEDD - 15/10/25

Comment le paysage peut-il être matrice du projet territorial ?

Séquence 3 : Conditions de réussite

Lydie Bayle – Inspectrice des Sites Landes – Chargée de mission paysage

Les conditions de la réussite

Le réaménagement du camping Aurilandes
Site classé des abords de l'étang d'Aureilhan



Le camping Aurilandes

Avant :

- Alignement rectiligne de locatifs en front d'étang, forte densité du site
- Installations impactantes (city-stade, mobilier...)
- Gestion désastreuse de la végétation



Le camping Aurilandes

Après :

- Abords libérés, locatifs plus discrets et diminution du nombre d'emplacements (près de 100)
- Espèces protégées prises en compte
- Suppression de nombreux aménagements (city stade, brises vue...), remplacement de mobilier
- Reprise des circulations (décroustement) et recul des stationnements
- Plan de gestion de la végétation

